



Municipalité
de
Vucherens

**Subvention communale pour le changement de chauffage
(conformément à l'annexe du règlement sur l'énergie)
Liste des documents à transmettre**

Demande préalable (avant les travaux)

- Copie de l'annonce de changement de chauffage
- Copie du devis
- En cas de nouvelle construction ou rénovation globale, indiquer le surcoût par rapport aux obligations légales*

Demande subvention finale (dans le mois qui suit la réception de la facture finale en lien avec les travaux)

- Copie de la facture finale totale
- Copie de la décision définitive en cas de subvention cantonale ou fédérale
- Preuve de la mise en service : copie du rapport de mise en service ou certification de l'installation ou rapport de sécurité.

☞ **Seuls les dossiers complets seront pris en considération** ☞

① www.vucherens.ch/adminstration/reglements cliquer sur « Prélèvement et affectation d'une taxe spécifique sur l'énergie électrique »

Vucherens, le juin 2023

k:\commun\8-services industriels\82.service de l'électricité\taxes energie électrique\listedesdocumentsatransmettre_chauffage.docx